

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/12/2020

Présents : Olivier CAVALLIN, Lois MATIVET, Félicien JOUHAM, Raphaël COTE, Thierry ROCHE, Gérald BESANCON, Virginie GUYON, Florian CASEAUX, Damien SARTORIS, Amandine MARCHIONINI, David PERNODET, Benjamin PETOT, Marie-Véronique GAUTHIER, Carole FAIVRE, Nicolas MANZONI

Secrétaire de séance : Benjamin PETOT

Pas d'absent, le quorum est atteint.

*Le compte-rendu du conseil municipal du 17/11/2020 est adopté à l'unanimité.

*Avant de commencer la séance, au nom de la commune, Olivier CAVALLIN a salué et remercié les cinq employés communaux présents : Benoît VALLET, Marie-Jo PETOT, Véronique COTTEZ, Karine EMONOT et Anne Marie GRANDPERRIN et leur a offert un panier garni.

Ordre du jour

1 Délibération Tarifs 2021

- Eau : Suite à l'augmentation de l'Agence de l'Eau du taux 2021 de redevance pour pollution domestique de 0,27 €/ m³ à 0,28 €/ m³ soit une augmentation de 0,01 €, le conseil a décidé de se réaligner par rapport à cette augmentation.
Le prix du mètre cube passera de 1,60€ à 1,61 €/ m³.
Vote : unanimité.
- Ordures ménagères : après 12 ans sans augmentation Le SICTOM augmente de 2€/personne ses tarifs. Le conseil a également choisi de s'aligner sur cette augmentation.
90 €/ personne seule
180 €/ pour un ménage
67.20 € / pour l'EREA par élève.
Vote : unanimité.
- Affouage : 7 € / mètre cubé tarif inchangé.
Vote : unanimité.
- Cantine – Garderie
Suite à l'augmentation des tarifs du restaurant municipal de Champagnole, notre prestataire pour les repas de la cantine, la commission affaires scolaires et sociales propose une augmentation des tarifs de cantine et garderie comme suit :
* Tarifs applicable à partir du 01 Janvier 2021
Cantine : 8 €/ enfant (repas + 2 heures de garderie)
Garderie : 0,75 € / demi-heure glissante (pour plus d'équité, l'heure exacte d'arrivée sera notée chaque matin)

Nous rappelons que chaque parent peut demander un justificatif de paiement en mairie pour une éventuelle réduction d'impôts.

Vote : 14 pour 1 abstention.

- Cimetière

Place columbarium pour 30 ans : 500 €

Cavurne pour 30 ans : 500 €

Concession cimetièrre pour 30 ans : 200 €

Concession cimetièrre pour 50 ans : 300 €

Plaque de marbre jardin du souvenir non gravée : 40 €

Tarifs inchangés.

Vote : unanimité.

2 Indemnité d'astreinte Benoit

Pendant la période hivernale du 01 Janvier jusqu'au 01 Avril, une astreinte est mise en place afin d'assurer le déneigement des routes et accès de la commune.

Pour se faire, Benoit sera d'astreinte les semaines impaires. Pour les semaines paires, la commune sera sous « surveillance » des conditions météorologiques. Le Maire et les adjoints se chargent de cette surveillance.

Délibération du conseil de la prime d'astreinte pour Benoit fixé à 150,20 €/ semaine.

Vote : Unanimité.

3 Mise en place de la distribution des colis pour les aînés

La distribution des colis a été réalisée par les conseillers, le maire et Véronique le week-end du 12 et 13 décembre en respectant les gestes barrières.

4 Demande d'implantation d'une entreprise sur la commune

La commune, l'entrepreneur et le propriétaire du terrain concerné sont en négociation, l'entreprise voulant conserver son anonymat pendant les discussions.

5 Proposition des dates des conseils municipaux 2021

Les prochains conseils municipaux se tiendront aux dates suivantes (sous réserve de changement):

Le 19 Janvier 2021

Le 04 Février 2021

Le 02 Mars 2021

Le 08 Avril 2021

Le 04 Mai 2021

Le 03 Juin 2021

Le 01 Juillet 2021

Le 07 Septembre 2021

Le 05 Octobre 2021

Le 04 Novembre 2021

Le 09 Décembre 2021

6 Informations et questions diverses

- Délibération ONF : Suite au dernier conseil du 17 novembre 2020, le conseil avait décidé de reporter le vote concernant la délibération à prendre sur « l'assiette des coupes 2021 » en raison d'un manque de clarté et d'explication du document.

Suite à l'exposé fait par Olivier et Thierry lors de leur rencontre avec le garde forestier et son supérieur, le conseil n'a guère eu le choix que de répondre favorablement à cette délibération si la commune veut vendre son bois.

Délibération concernant l'article sur « les assiettes de coupes 2021 »

Vote : unanimité.

- Suite à un différend avec l'exploitant forestier Mr Bregand et la commune (sous l'ancien mandat) concernant des parcelles de coupe dans la côte de l'Heute, un rendez-vous a été organisé autour des différents acteurs et l'ONF : Un arrangement a été trouvé.
- Le conseil a délibéré une modification au budget pour l'achat de la maison REVERCHON. (simple écriture comptable intégrant la ligne de prêt de 50 000€ et la ligne d'achat de 50 000€).
Vote : unanimité.
- Commission aménagement
La commission s'est réunie afin de statuer sur les baux et la convention de la carrière Ayel et a soumis au conseil le fait de réaligner les prix par rapport à la carrière PERNOT soit un tarif en vigueur de :
50€/an/hectare pour un terrain sans construction
300 €/an/hectare pour un terrain avec une présence de construction
Un coût d'exploitation de 0.901 € le mètre cube.
Une rencontre avec Mr Ayel sera organisée par la commission début 2021 afin de signer cette nouvelle convention et les baux.
Vote : unanimité
- Le conseil a accepté le devis de l'entreprise ALUFERM d'un montant de 43 081.38 € pour le remplacement des menuiseries (portes et fenêtres) des logements de la mairie et autorise le Maire à faire les démarches pour une demande de subventions dans le cadre du Plan de Relance.
Vote : unanimité.
- Le sapin sur la place de la Mairie a été planté et restera permanent.
- Nicolas a soumis l'idée d'un nouveau projet, une « fête des plantes » autour des principaux acteurs de la branche tels que les horticulteurs et pépiniéristes. Exposition, parcours botanique et divers ateliers autour de la flore sont quelques idées qui pourront faire partie de cette fête. La commission animation est chargée du projet en vue de l'organisation.

La séance est levée à 22 heures 35

Le maire, Olivier CAVALLIN

Le secrétaire, Benjamin PETOT